

COMMUNE DE JURY

25 rue Principale, 57245 Jury
Tél : 03.87.38.11.12. / E-mail : contact@mairie-jury.fr

OFFRE D'EMPLOI

Poste

Agent d'entretien des bâtiments publics

Date prévue de recrutement :	1 ^{er} septembre 2026
Temps de travail :	16H hebdomadaires, du lundi au vendredi
Type de recrutement :	direct (sans concours) – contrat à durée déterminée
Type de contrat :	CDD de droit public
Durée du contrat :	1 an (avec possibilité de renouvellement)

Missions

Description de l'emploi :

Sous l'autorité de la Secrétaire générale de mairie et de l'adjointe au maire, l'agent chargé de l'entretien des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux communaux.

Description des missions :

- Travaux de nettoyage et d'hygiène des bâtiments communaux :
 - Passer l'aspirateur
 - Réaliser un nettoyage humide des sols
 - Nettoyer les sols avec l'autolaveuse
 - Dépoussiérer et nettoyer le mobilier
 - Nettoyer la cuisine (plans de travail, appareils électro-ménager, ...)
 - Vider les corbeilles à papier et les poubelles
 - Nettoyer et désinfecter quotidiennement les appareils sanitaires (toilettes, lavabos, éviers) ainsi que tous les points de contact (clenches de portes, poignées de fenêtres, interrupteurs, ...)
 - Veillez au réapprovisionnement des locaux en produits d'hygiène (savon, papier hygiénique, essuie-mains, sacs poubelle)
 - Assurer l'hygiène du linge (lavettes, torchons, ...)
 - Ponctuellement, nettoyer les vitres, les portes, les plinthes, les placards (intérieurs et extérieurs), ...
- Participer, lorsque nécessaire et sur demande, à l'entretien de l'école

Connaissances nécessaires :

- Savoir lire les fiches techniques des produits d'entretien
- Savoir effectuer les dosages des produits d'entretien

Profil recherché :

- Sens de l'organisation
- Autonomie et polyvalence
- Qualités d'anticipation, de réactivité et capacité d'initiative
- Efficacité et rigueur
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Respect de la hiérarchie

Conditions de travail :

- Travail seul(e) mais non isolé(e)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits utilisés, ...
- Port de vêtements professionnels adaptés.

Lieux de travail :

- Salle polyvalente
- Salle de convivialité
- Maison des associations
- Mairie
- Atelier communal (ponctuellement)

Informations complémentaires

Participation de l'employeur à la garantie maintien de salaire, à la mutuelle santé et aux œuvres sociales (CNAS).

Salaire mensuel : 923,65 € brut + supplément familial de traitement (le cas échéant)

Candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser :

Par e-mail (de préférence) : contact@mairie-jury.fr

Ou par courrier : Mairie de Jury, 25 rue Principale, 57245 JURY